

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 50

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.

L'AUBERGE BRESSANE

EST une de ces auberges comme on n'en trouve seulement dans la province française. A l'heure où le soleil décline, vous la voyez brusquement surgir au milieu des arbres de sa tonnelle. Sa façade grise se dissimule à peine sous les plantes grimpantes et, du seuil, le propriétaire vous envoie un sourire accueillant. Vous jetez un regard aux fenêtres puis vous examinez l'enseigne qui parle des « spécialités du pays » et vous êtes fixé. Il n'y a plus de doute, l'auberge de la Tour est bien cette auberge accueillante que vous guettez depuis longtemps, tout en cheminant sur la grande route cahoteuse qui s'étend à perte de vue.

Sans un mot, sans même nous observer du coin de l'œil, nous sommes descendus de nos bicyclettes.

Cette fois, a déclaré Marc-Henri, je ne vais pas plus loin. Voilà justement l'auberge qu'il nous faut. C'est simple et cossu comme nos fermes vaudoises. Ça n'a l'air de rien et pourtant l'on devine tout de suite que la cuisine est bonne et que la cave est fraîche !

En attendant l'heure du repas, nous nous sommes assis sous la tonnelle. Il fait doux, il fait bon. L'heure est calme. C'est dans un sentiment de bien-être que l'on observe les paysans groupés là, sur cette place, pour jouer aux boules. Jeunes et vieux prennent part à ces inoffensives distractions et le silence n'est rompu que par le bruit des boules qui s'entrechoquent.

Pour étancher sa soif, Marc-Henri boit de la bière et de temps en temps il s'écrie :

— Tonnerre de tonnerre ! quelle chaleur !

Je lui propose de m'accompagner dans le village. Aussitôt il me coupe la parole :

— Ah ! non. Vous croyez peut-être qu'après avoir fait soixante kilomètres dans cette plaine où l'on ne voit que des haies, des marécages et des poules, je m'en vais encore faire le tour de ville, tout comme un Anglais ? Eh ! bien non, vous ne m'avez pas regardé !

Sans hâte, je me lève. Je suis la grande route, bordée de peupliers et j'arrive sur la place principale de ce bourg qui porte le joli nom de Villars-les-Dombes. Les villageois sont assis devant leurs demeures en attendant la fraîcheur du soir. Je vais au hasard, dans la rue, sous des regards chargés de curiosité. Je sens qu'on m'observe et qu'on chuchote. Je m'arrête devant le monument des morts de la guerre et, quand je reprends ma promenade, les villageois ont reconnu en moi un étranger.

A peine s'éloigne-t-on de la petite bourgade que la plaine bressane vous accapare immédiatement. C'est une belle plaine aux prairies bourdonnantes d'insectes, aux sentiers incertains,

aux longues haies et aux étangs moirés dans lesquels se mire le feuillage grêle des arbres.

Je reviens sur mes pas et regagne l'auberge de la Tour. Mais au lieu de trouver mon compagnon effondré sur sa chaise devant son verre vide, je suis, au contraire, tout étonné de l'entendre pérorer au milieu d'un groupe de paysans en bras de chemise. Lui-même, les manches retroussées, joue sa partie de boules et renseigne ses partenaires. Il leur explique les règles du jeu de quilles et donne force conseils sur la façon de mouiller le plateau et de lancer la boule pour faire un « coup de neuf ». Il termine son petit discours en émettant le vœu que l'on installe, pour son prochain passage, un jeu de quilles à Villars-les-Dombes.

Brusquement la nuit tombe. Partout les lampes s'allument et la place se vide. Alors les premières automobiles font halte devant l'auberge du restaurateur Groslevin ; elles se rangent le long du trottoir, et des messieurs en complets de flanelle en descendant accompagnés de quelques dames. Citadins venus de Bourg-en-Bresse ou de Lyon pour déguster les « fameuses spécialités du pays ».

On entre dans la salle à manger aux murs peints à l'huile, on s'assied autour des petites tables et l'on attend.

— Croyez-vous que j'ai eu du flair, me déclare Marc-Henri, en se carrant sur sa chaise. C'est peut-être la meilleure pinte de tout le pays. Allons, ça ne va pas trop mal. Vous voyez bien qu'avec moi on ne voyage jamais dans le désert !

Cependant, à la table voisine, les messieurs discutent avec vivacité, tandis que les dames jettent un coup d'œil satisfait à leur miroir.

— Allons donc, dit l'un d'eux qui doit être banquier, allons donc ! Vous croyez ça ? Vous croyez que Poincaré va faire remonter le franc ? Mais c'est une bonne farce !

Son contradicteur parle à voix basse ; ses phrases sont rapides et je saisis au vol les mots : « nouveaux impôts, emprunt et réforme administrative ». Mais les dames s'impatientent. L'une d'elle ôte ses gants et sert le potage.

Je regarde Marc-Henri. Il a déjà mangé deux assiettes de soupe et vidé sa carafe de vin. Sur un signe, la sommelière apporte un plat de cuisses de grenouilles tout doré et grésillant. Marc-Henri en aspire longuement l'arôme et, sans hésiter, attaque sa portion. Entre deux bouchées, il observe son entourage et me fait remarquer que le banquier ne perd pas un coup de fourchette, tandis que son compagnon s'empresse auprès des dames.

Puis, il y a une minute d'attente pendant laquelle les conversations reprennent leur cours. On jette un coup d'œil dans le « Petit Parisien » ou dans le « Journal » que les camelots distribuent à profusion. On s'intéresse au cours de la bourse et l'on parle de M. Herriot jusqu'au moment où la vaillie de Bresse fait son apparition sur les tables.

Immédiatement politique et finance passent à l'arrière-plan. Seul, ce succulent poulet, à la chair tendre, occupe tous les esprits. On le carresse du regard, on le déguste par avance et l'on vide son verre pour exciter l'appétit. Délicatement, l'un des convives découpe la vaillie avec art et passe le plat à la ronde. Alors, les narines palpi-

tent, les yeux luisent de convoitise et l'on savoure la fameuse volaille qui porte très loin le bon renom de cette contrée. On arrose le tout d'un vieux bourgogne et l'on attend le dessert.

Nous avons pris le dernier train pour Lyon. Tout de suite Marc-Henri s'est endormi et rien, ni les cris, ni les rires des permissionnaires qui rejoignaient leur régiment, ni la voix du ténor qui chantait « Valencia » n'ont pu troubler son sommeil.

Jean des Sapins.



LO MARELHI DAO CRET

USTE étai marelhi dza du bin grantenet. Et, vo sède, quand lâi a grand teimps qu'on è grandzi, âo bin gaçon, âo bin garda, seimblie adî que cein qu'on dusse gardâ l'è on bocon nouïtro. Mon vesin que l'avâi zu ètâ met po sè veilli pè la cathédrala à Lozena, desâi :

— S'on vegnâi mè demândâ guïéro ie vu de mon moti (église), n'ein saré pas ébahia !

Eh bin, Guste l'étâi tot parâ quemet mon vesin. S'emaginâve que lo cemetiro dâo Cret l'étâi à li. Desâi mon cemetiro, mon tierdzo, mè terrau, mè fousse, mè moo. On arâi djurâ que ti cliâo moo l'étâi ein lohidoz tsi li et que pouâve l'è fère demênadzi se cein lâi plliésâi. Ti lè petit carrelet de son cemetiro, lè z'avâi batsi : lo câro âo vilhio syndic, clique à l'assesseu, clique âo bolondzi, à la Tinbon, à la Dzelyetta, âo Fresi, âo mousse, à Tsollet, et dinse por ti. Quand lo cemetiro l'avâi ètâ reimpliâ et qu'on avâi ètâ dobedzi de reinterrâ su lè vilhie, desâi :

— M'a faliu betâ la vilhie Caton su lo bolondzi !

Dêvesâve à stâo moo quemet à dâi viveint et quand l'étâi solet avoué leu l'âo racontâve tot cein que l'avâi su lo tieu.

— Accutâ-vâi, assesseu, que desâi, tè que t'a prâo cogniu lè z'affère, è-te pas onna vergogne, qu'on mè marthande mè fousse. Lè z'ant messe à quatre franc. Compreind-to ? Quatre franc ! De ton teimps, cein sè sarâi pas passâ dinse. L'è-tâi on honneu de payi cinq franc. Lè vilhio moo vâlyant bin cein. Onna pice ! On pouâve pas à moins. Ora, lè faut einterrâ po quatre. Ne vâlyant pas mè, paraît Et tè, tanta Tinbon, n'è pas tè que l'arâi marthandâ lè dhi pè carrâ que t'a faliu. Et tè, brâvo petit Tsollet ! Ton père n'arâi jamé voliu que t'einterréyo âo rabais. Te valâi atant qu'on autro. Qu'ein dis-to, cosandâ ?

Et dinse, ti lè iâdzo que l'étâi avoué sè locatéro. Staussè l'amâvant bin assebin et jamé ein avâi ion que ronnâve. Et de sè quâisi quand l'âo racontâve qu'on lâi robâve on franc su lè fousse, seimbliave que l'étâi t' d'accou avoué li.

On coup, l'arreve tot ein colère su lo cemetiro. Sti coup, l'avâi bourmâ prâo grand teimps. L'è que, assebin, peinsâ-vo vâi, l'étâi moo quaucon âo velâdzo, que lâi ètâi pas du grand teimps, et que l'avâi voliu itre einterrâ dein on autro cou-

mouna. Et pu, la senanna d'apri, oncora ion dinse que lâi avâi êtappâ. Et remé sta senanna. Traî que lâi robâvant. Lâi robâvant lè moo ora, apri que lâi avant dza robâ on franc su lè fôusse. Et lo bon Dieu lè tsandzive pas ein puffa. L'êtâi la fin de tot. A quie faillâi-te crêre, ora ? Quinte guieuseri lâi avâi su la terra âo dzo de vouâ !

L'è po cèin que l'êtâi grindzo. Lè pûro moo cheintâvant prâo que lâi avâi dâo grabudzo. N'ôusâvant rein dere et sè fasant adi pe petit dein lâo bière.

Et Guste desâi :

— Accutâ-vâi, très ti, se n'è pas onna vergogna. Que vo z'ite benhirâo d'itêre quie, avoué mè. Peinsâ-vo vâi ora, lè moo, lè *trainant ti via*.

Marc à Louis.

Publicité condensée. — Bien amusante cette annonce découpée dans un journal américain, le «Sun» : «J'ai l'honneur de faire part à mes amis et connaissances que la mort m'a enlevé hier ma chère épouse, au moment précis où elle me donnait un fils pour lequel je cherche une bonne nourrice, en attendant que je retrouve nouvelle compagne de ma vie, jeune, jolie, et possédant 20.000 dollars, pour m'aider à diriger mon très renommé commerce de lingerie, que je vais liquider par une vente à tout prix, avant de le transférer dans la maison que je viens de faire construire au numéro 174 de la douzième avenue, et où il me reste à loure de magnifiques appartements.»

Une seule insertion pour faire connaître : 1° la mort de sa femme ; 2° la naissance d'un fils ; 3° la demande d'une nourrice ; 4° le désir de se remarier ; 5° l'âge et la dot désirée ; 6° réclame pour son commerce ; 7° liquidation à tout prix ; 8° changement de domicile ; 9° construction d'un immeuble ; 10° appartements à louer.

On peut dire que l'intelligent commerçant en a eu pour son argent !

CHANGEMENT DE CALENDRIER

LIEU, J.-J. Aubert, consacre dans un procès-verbal de curieuses lignes à l'introduction du Calendrier julien. Les voici, rendues plus intelligibles par quelques suppressions de mots inutiles :

« 13esme Janvier 1701. Les sieurs gouverneurs et conseillers sont assemblés selon la coutume, et pour la *supputation*¹ du stille julliens. LL. EE. nos souverains ayant fait publier en chaire dans tous leur estat que dore en avant nous prendrions le stille nouveaux nommé Grégoriens, ainsy avons avancé en cette année 1701, première du siècle, le douziesme de janvier de 12 jours.

Que Dieu nous fasse la grâce d'entrer au dict jour 12 dans une ère tranquille ! Que par sa Providence il nous soutienne, à l'exclusion de tant de pauvres peuples, qui sont errans par le monde ! (La guerre de succession d'Espagne venait de commencer).

Cependans, après avoir imploré de plus fort sa toute bénédiction, aide et assistance, les dicts conseillers ont passé admodiation des chestifs revenus de l'honorable commune, qu'est foible de moyens. Estans tous des grands zélés à soutenir notre patrie, nous remettons le tout entre les mains du Grand Dieu qui gouverne tout. Nous le prions de nous vouloir éclairer et gouverner en toute assemblée que nous ferons ; de relever la dicte commune de sa pauvreté ; de la vouloir bénir avec tous les particulliers qui la composent, dès maintenant et à tout jamais, jusques à la fin des siècles. Amen ! »

¹ Confusion possible avec suppression.

UNE PIÈCE QUI N'A PAS COURS

Rue Royale, j'aperçus, immobilisé au bord du trottoir, mon ami Fertig.

Fertig tenait sa bourse dans sa main droite.

Il considérait, d'un air navré, une pièce de monnaie posée sur la paume de la main gauche. — Eh bien ! mon vieux Fertig, m'enquis-je, quoi de neuf ?

— Quoi de neuf ?... Je suis furieux... je descends, ici, à l'instant, d'auto-taxi. Je donne un louis, au Wattman. Il me rend de la monnaie... Et je viens de m'apercevoir que cette fripouille m'a « refilé » une pièce de vingt sous qui n'a pas cours : une pièce grecque.

— La belle affaire ! Tu en seras quitte pour fumer un cigare de moins aujourd'hui.

— C'est vexant, je t'assure, c'est très vexant. Ce n'est pas pour les vingt sous. Mais c'est vexant...

D'autorité, j'obligeai Fertig à glisser sa pièce grecque dans sa bourse, et à glisser sa bourse dans sa poche.

— Tu m'ennuies, tiens, Fertig, avec tes vingt sous... Parlons d'autre chose.

Pendant cinq minutes, nous avons parlé d'autre chose.

De but en blanc, Fertig s'écria :

— Au fait, n'aurais-tu pas faim, par hasard ?

— Faim ? Mais non !

— Si, si, tu dois avoir faim. Précisément, voici une pâtisserie. Entrons manger des gâteaux !

— Manger des gâteaux... à onze heures du matin ! C'est ridicule !

Il m'empoigna par le bras. Il m'obligea à franchir le seuil de la pâtisserie.

Je venais d'absorber un éclair au chocolat. Il se dirigea vers la caisse. Il tira sa bourse de sa poche. Il examina longuement les monnaies qu'elle contenait. Il tendit une pièce à la caissière.

Elle la lui restitua :

— Pas bonne votre pièce, monsieur. Veuillez m'en donner une autre. Celle-ci n'a pas cours : pièce grecque.

Sorti de la pâtisserie, je voulus prendre congé de mon ami.

— Tu songes à me quitter ? s'exclama-t-il. Ah ! non, tu ne feras pas ça !... Je viens te t'obliger à manger des gâteaux à onze heures du matin. Je suis brouillé avec toi, si tu n'acceptes pas de venir boire quelque chose.

— Boire quelque chose ? Non, merci, mon vieux. Je ne bois jamais rien avant le déjeuner, ça me couperait l'appétit...

— Il n'y a pas de « non merci, mon vieux » qui tiennent ! Voilà précisément un café. Allons, entrons !

Il m'empoigna par le bras. Il me contraignit de pénétrer dans le café.

Je venais de boire un quinquina. Il héla le garçon. Il tira sa bourse de sa poche, examina longuement les monnaies qu'elle contenait. Il tendit une pièce de monnaie au garçon.

En sortant du café, Fertig m'obligea à aller déjeuner au restaurant avec lui. En sortant du restaurant, il m'obligea à aller déguster avec lui des boissons fortes dans un bar américain. En sortant du bar, il m'obligea à aller avaler avec lui un thé dans un *five o'clock*.

Au restaurant, au bar, au *five o'clock*, partout, avant de payer, il avait longuement examiné les monnaies que contenait sa bourse. Partout, invariablement, le garçon lui avait restitué une des pièces qu'il lui avait tendues :

— Pas bonne, votre pièce, Monsieur. Veuillez m'en donner une autre... Celle-ci n'a pas cours : pièce grecque.

Sur le seuil du *five o'clock*, à cinq heures et demie, tout à coup, je me frappais le front :

— Dis donc, mon vieux Fertig, il me vient subitement une idée. Serait-ce, par hasard, pour te débarrasser de ta pièce grecque et commettre cette mauvaise action avec un complice, que tu m'as promené ainsi, depuis ce matin, de pâtisserie en café, de café en restaurant, de restaurant en bar, de bar en *five o'clock* ?...

Fertig rougit légèrement.

— Ma foi, oui... je l'avoue, c'est dans ce but.

Je ne pus m'empêcher de rire :

— C'est dans ce but ? Voilà qui est idiot, parfaitement idiot ! D'autant plus idiot qu'il existe un moyen, beaucoup plus simple de t'en débarrasser, de ta pièce grecque...

Je lui fis observer qu'il n'avait qu'à se rendre au « Comptoir franco-grec », et que, là, on se ferait un plaisir de lui échanger sa pièce de vingt sous à l'effigie hellène contre une bonne pièce de vingt sous française.

— C'est vrai ! s'écria-t-il, c'est stupide, je n'y pensais pas !...

Il héla un auto-taxi. Il me poussa dans la voiture. Il cria joyeusement au wattman :

— Vite ! vite ! rue Lafayette, au « Comptoir franco-grec » !

... Entré dans le hall du « Comptoir franco-grec », Fertig tira sa bourse de sa poche. Il examina longuement les monnaies qu'elle contenait.

Après les avoir toutes examinées, une à une, une première fois, il les réexamina une à une, une seconde fois.

Il les réexamina une à une trois fois, cinq fois, dix fois.

— Nom d'une pipe ! s'écria-t-il. Nom d'une pipe de nom de pipe ! Quelle guigne !... Je ne la trouve plus !... Ah ! c'est ma veine, c'est bien ma veine !... Oui, oui, il n'y a pas de doute ! Je l'aurai par mégarde, refilée au wattman de l'auto-taxi qui nous a amenés ici !...

Max et Alex Fischer.

IL Y A CENT ANS

UN étranger, sans égard pour l'écriteau qui interdit l'entrée de la campagne de Vidy, s'y promène depuis quelque temps et pousse l'oubli de toutes les convenances jusqu'à s'introduire en char sur une terrasse réservée aux fleurs, que le propriétaire lui-même ne se permet de parcourir qu'à pied ; si une infraction de ce genre se renouvelait, le propriétaire saurait faire cesser cette ignorance totale des lois de tous les pays comme de la plus simple politesse.

La Municipalité étant informée que depuis plusieurs jours des jeunes gens vêtus de divers costumes (vulgairement appelés *maiauches*) parcourent les maisons et les lieux publics pour mendier sous prétexte de l'approche du Nouvel-An, prévient qu'elle a pris les mesures nécessaires pour faire cesser ce désordre ; la défense à ce sujet n'étant levée que pour la veille et le jour de l'an.

Vendredi 15, trouvé un mouchoir de poche sur la place de St-François. S'adresser à la domesticité de M. Jordanis.

L'association qui s'est formée à Lausanne sous le nom de Dispensaire maternel dans le but de prêter du linge et guadins aux femmes pauvres en couches, prévient les sages-femmes qui assisteront des personnes dans ce cas que *Madame Croix*, au Petit St-Jean, leur indiquera le nom et la directrice du mois chargée de leur remettre le secours, sur la recommandation d'une personne connue.

Duplex, propriétaire du bâtiment du Théâtre de cette ville, voulant le vendre, désire donner la préférence à une société qui veuille souscrire pour la conservation de la salle de spectacle et s'empresse d'annoncer qu'il a ajourné la souscription pour en faire des appartements d'habitation ; la souscription continue d'être ouverte chez M. Rouge, greffier et à l'étude Favot, ainsi qu'à Genève, chez M. le notaire Janot. MM. les souscripteurs ne doivent point s'arrêter à une erreur du prospectus qui indique que le bâtiment est porté au cadastre L. 58.000. Cette somme est la taxe des experts. Le cadastre, en cas d'incendie, le porte à L. 44.200.

Un concours ayant été ordonné par le Conseil d'Etat pour l'interprétation des ouvrages relatifs à la reconstruction de la flèche et des quatre tourelles de la cathédrale, les entrepreneurs qui désirent s'en charger sont invités à adresser leurs soumissions à l'architecte soussigné, chez lequel ils pourront prendre connaissance des plans, devis et conditions. Ce concours sera fermé le 31 de ce mois. Les ouvrages consistent en charpenterie, maçonnerie, serrurerie, ferblanterie, couverture en cuivre laminé et chaudronnerie. Le bois de sapin sera fourni par l'Etat. La plus grande partie se trouve déjà sur place.